IMMEUBLE LES DROMONTS, Morzine-Avoriaz (Haute-Savoie)

Fiche DOCOMOMO
Fichier international de DoCoMoMo

1. IDENTITE DU BÂTIMENT

Nom usuel du bâtiment : Immeuble « Les Dromonts »
Nom actuel : Immeuble « Les Dromonts »
Numéro et nom de la rue : 75 place des Dromonts, Avoriaz, 74110 Morzine.
Ville : Morzine-Avoriaz
Pays : France

PROPRIETAIRE ACTUEL
Nom
Syndicat des copropriétaires de l'immeuble « Les Dromonts », représenté par le Cabinet SOGIRE, syndic, assisté par le Conseil syndical de copropriété présidé par Monsieur Olivier Menouillard
Adresse
- Monsieur Olivier Menouillard : Immeuble Les Dromonts, 75 place des Dromonts, Avoriaz, 74110 Morzine.
- Cabinet SOGIRE (Monsieur Stéphane Menand) : Résidence Datcha, 20, route des Rennes, Avoriaz, 74110 Morzine.
Téléphone
- Cabinet SOGIRE : 04 50 74 06 53
E-mail
olivier.menouillard@wanadoo.fr
stephane.menand@groupepvcp.com

ETAT DE LA PROTECTION
Type : Label « Architecture contemporaine remarquable » (ACR)
Date :
- Label « patrimoine du XX^{e} siècle » attribué par arrêté préfectoral du 10 mars 2003.
- Label ACR depuis 2016 après la suppression du label XX^{e} siècle et la création du label ACR (cf. Article 78 de la loi du 7 juillet 2016 relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine, dite loi LCAP)
. Demande de protection aux Monuments historiques en cours d'examen.

ORGANISME RESPONSABLE DE LA PROTECTION
Nom : Direction régionale des affaires culturelles Auvergne Rhône-Alpes (DRAC Auvergne Rhône-Alpes)
https://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Auvergne-Rhone-Alpes
Adresse : Le Grenier d'abondance - 6 quai Saint-Vincent - 69283 LYON Cedex 01
Téléphone : 04 72 00 44 00
.....

2. HISTOIRE DU BÂTIMENT

2.1 - Le premier immeuble de la station d'Avoriaz

L´immeuble Les Dromonts est la première construction (lots 11 et 12) réalisée par la SICA (Société Immobilière et de Construction d´Avoriaz), société créée par le groupe de promotion immobilière Brémond Laffont chargé de l'aménagement de la station d´Avoriaz par convention établie avec la commune de Morzine, en date du 28 décembre 1962.

Le projet est étudié par l'architecte urbaniste Jacques Labro (1935-2024) à l´automne 1964. Le permis de construire est accordé en août 1965 et l'édifice livré en décembre 1966.
Ce projet fait suite à un premier projet d´inspiration fonctionnaliste, étudié en 1963 par les architectes urbanistes André Bertrand et Jean-Robert Delb, projet abandonné après la désignation par Robert Brémond de son fils Gérard Brémond (1937-2026), comme responsable de la promotion de la station. Celui-ci choisissant de confier à Jacques Labro la mission d'architecte urbaniste de la station.
Au cours des premières années de développement d'Avoriaz, l'hôtel est le cœur de la station. Les parties collectives (hall, bar, salons, salles de restaurant, boîte de nuit) sont partiellement rendues publiques avec l'ouverture d'un drugstore, de l´office de tourisme et du bureau de vente. Fonctions abandonnées trois ans plus tard, en 1969, avec l´ouverture de la galerie marchande des Dromonts.
Dès les premières études de la station, Jacques Labro propose des volumétries *« signal »* implantées aux ruptures topographiques du plateau, qui s'appuient sur les composantes géographiques et le paysage de la station.
Les Dromonts est le premier *« immeuble tour pyramide en éventail »* suivant la classification de l'inventaire du patrimoine culturel de la station d'Avoriaz (*Cf.* référence au §4.2), suivi des immeubles Les Hauts-Forts (1968), Sassanka (1969) et Sassafras (1970), tous situés dans le premier quartier dénommé les Dromonts (du nom de la butte rocheuse contre laquelle est adossé l'immeuble). Suivront dix à quinze ans plus tard les immeubles Sirius (1985) et Saskia (1987) édifiés dans les quartiers des Crozats et dans celui de la Falaise.

À l'hôtel des Dromonts, Jacques Labro expérimente une multitude de réflexions sur l'espace et l'architecture qui orienteront le travail du groupe d'architectes réunis en 1967 en «Collectif Architecture» : recherche d'une diversité des vues sur le paysage par le plan tracé en éventail, travées décalées et étages traités en gradins, fermeture de la façade par une toiture équipée de tuiles de bois offrant, quel que soit le niveau, des espaces intérieurs protégés par une façade inclinée, appartements distribués en demi-niveaux.
Le travail des architectes se poursuit pendant six ans avec la réalisation d'une à deux résidences par saison, chacune selon une architecture différente (entre 1966 et 1972, successivement : le Séquoïa, les Mélèzes, les Hauts-Forts, l'Araucarya, le Thuya, le Sosna, le Sassafras, le Sassanka, le Yucca, le Cedrat...). La dernière construction est livrée en 1998 avec la résidence le Sépia, mais le quartier est quasiment achevé en 1974 lorsque la capacité d'accueil atteint 5 000 lits environ.
Les chalets du quartier des Dromonts sont réalisés sur le pourtour de la butte. Ils sont tous différents, mais chacun est composé selon le principe du «chalet champignon polygonal» : les chambres en bas et les pièces de vie à l'étage, aménagées sous les toitures, ouvertes sur les montagnes au sud. Le quartier des Dromonts, vécu comme le cœur d'Avoriaz pendant la période pionnière de la station, est aujourd'hui considéré comme le «vieil Avoriaz», témoin des principes fondateurs de l'urbanisme et de l'architecture de la station.

Témoignage de Jacques Labro (extrait de RÉVIL, Philippe, HELLE, Raphaël. *Les pionniers de l'or blanc*. Grenoble : éd. Glénat, 2004, p.) : *« Gérard Brémond était totalement ouvert, mieux encore, il nous encourageait. Les premiers dessins étaient un peu farfelus, en tout cas pas dans une mouvance classique. L'hôtel des Dromonts, notamment, participait de cette idée que l'architecture, surtout en montagne, ne pouvait pas être un cube ou un parallélépipède mais devait s'intégrer à l'environnement et correspondre à un mode de vie de vacances. » Pour concevoir ce bâtiment emblématique, curieuse pyramide irrégulière de béton recouverte de tavaillons et dont la toiture tutoie le sol, il choisit d'utiliser du red-cedar (cèdre rouge), un résineux imputrescible largement utilisé au Canada ou aux États-Unis et qui, en vieillissant, vire du rouge au gris. »*

2.2 - L'architecture des Dromonts

La volumétrie en pyramide

Les Dromonts comprend un hôtel de 40 chambres et une partie résidentielle composée de 11 appartements de type studios ou deux pièces.

La première esquisse prend forme avec un bloc d'argile dans lequel Jacques Labro taille une sorte de *« pyramide irrégulière* ».

L'architecture intérieure et extérieure exprime d'emblée la vitalité créative du projet d'Avoriaz. Le succès est immédiat et largement médiatisé dans la presse générale et professionnelle. Le prix d'architecture *« l'Équerre d'Argent »* est attribué en 1968 à Jacques Labro et à l'équipe de l'Atelier d'Architecture d'Avoriaz pour l'hôtel des Dromonts et les deux résidences achevées à l'ouverture de la station, Les Mélèzes I et Le Séquoïa.

Le plan en éventail permet une orientation panoramique sur le paysage. Les neuf niveaux sont disposés en gradins recouverts d'une toiture continue du sol au faîte de l'immeuble, formant une *façade toiture* couverte de tuiles de bois. L'immeuble est adossé à la pente, aucune façade n'est verticale, la charpente coiffe l'ensemble comme un chapeau sous lequel les trois derniers niveaux, construits en débord côté amont, reposent sur deux piliers en béton.

Des espaces intérieurs exceptionnels

Les espaces intérieurs sont tous différents et aménagés sur tous les niveaux derrière une « façade inclinée » formant toiture.

Les parties communes, aménagées dans les deux premiers niveaux, sont traitées comme un espace de déambulation décrit par Jacques Labro : *« ...Les gens adorent être ici, ils adorent parce qu'ils rentrent d'un côté dans une chicane, ils se montrent, ils passent devant le feu, ils se montrent, ils se voient au passage les uns les autres, ils font tout un parcours. Et c'est un tout petit espace. Ils montent autour de ce coin salon, ils repassent par un autre percement du voile, une variété de percements, c'est l'habitat pris presque dans sa définition primaire de grotte. Des voiles de 18 à 23 cm de large sur lesquels vient reposer une charpente permet toute une présentation... Ça permet à la fois de voir la structure, de créer des perspectives... ».*

Ces espaces sont décalés d'une marche et traités en coins successifs (hall, salon, bar, salle à manger, cheminée, boîte de nuit) avec des plateformes en mezzanine reliées par des passerelles en bois placées entre les murs de refend.

L'ensemble est dessiné selon des géométries, des orientations et des inclinaisons permettant d'offrir des ambiances variées et étonnantes. Les ouvertures entre les deux espaces séparés sont traitées en baies cintrées tout en supprimant la matière inutile aux descentes de charge ce qui complique, volontairement, la perception des lieux.

Les coins salons sont équipés de banquettes circulaires fabriquées à l'aide de gabarits en bois contreplaqué déduits d'un prototype creusé dans la neige.

Les chambres de l'hôtel, orientées au Sud, occupent les quatre premiers étages. Les appartements en duplex sont à double orientation et disposés dans les trois derniers niveaux.

Les parties collectives de l'hôtel ont été rénovées partiellement en 2000, sans modification de l´agencement intérieur. Les chambres ont été refaites en 2014. Tous ces travaux ont été réalisés sous la direction de Jacques Labro.

2.3 - Commande

L'immeuble les Dromonts est la première construction réalisée par la SICA, Société Immobilière et de Construction d'Avoriaz créée et dirigée par Gérard Brémond, promoteur de la station d'Avoriaz, et chargée de la mise en œuvre du plan d'urbanisme dressé en 1964 par Jacques Labro, architecte (1963) et prix de Rome (1961).

Le projet est étudié en 1964 par Jacques Labro architecte. Le permis de construire est délivré en août 1965 et l'édifice livré en décembre 1966. Le chantier se déroule au cours des saisons estivales 1965 et 1966. L'hôtel des Dromonts est inauguré en décembre 1966.

2.4 - Architecte
Jacques LABRO, architecte DPLG (1963), Prix de Rome (1961)

2.5 – Chronologie
Date de la commande : 1964
Période de conception : 1964
Durée du chantier : 1965-1966
Inauguration : décembre 1966

2.6 - État actuel du bâtiment
Usage : Hôtel et habitation
État du bâtiment : Entretien régulier sous la conduite d'un professionnel, administrateur d'immeuble, bon état général.

2.7 - Résumé des restaurations et des autres travaux conduits, avec les dates correspondantes, depuis 2000
- 2000 : Rénovation partielle des parties collectives de l'hôtel sans modification des espaces, travaux réalisés sous la direction de Jacques Labro.
- 2014 : Mise aux normes de l'escalier de secours extérieur.
- 2014 : Rénovation des chambres de l'hôtel, sous la direction de Jacques Labro.
- 2017 et 2018 : Ravalement des façades comprenant la réfection complète des couvertures en tuiles de bois de cèdre rouge et des bardages en planches de cèdre rouge, par l'entreprise Caillon & Fils (Essert-Romand, Haute-Savoie) avec le bureau d'étude I.T.C.B Ingénierie Technique Construction Bâtiment (Perrignier, Haute-Savoie).
- 2023-2025 : Réfection des étanchéités de toiture par l'entreprise Vacca (Bonneville, Haute-Savoie), en 2023.
- 2024 : Réfection des portes-neige en toiture par l'entreprise Caillon & Fils (Essert-Romand, Haute-Savoie).
- 2025 : Remplacement des conduites collectives eau chaude et eau froide pour la partie logements de l'immeuble par l'entreprise VBD-plomberie (Centron, Savoie), en 2025.
.....

3. DOCUMENTATION / ARCHIVES

3.1 - Archives écrites, correspondance, etc. :
Archives départementales de Haute-Savoie – Fonds Jacques Labro : https://archives.hautesavoie.fr/archive/fonds/FRAD074_000000174/a0114001417229WG5c4
Dossier 153 J 224 : Plans initiaux et plans d'exécution (plans des niveaux, coupes, élévations).
Dossier 153 J 225 : Pièces administratives, permis de construire 1965 et permis de construire modificatifs

3.2 - Dessins, photographies, etc. :
Campagne photographique réalisée par le Service de l'inventaire du patrimoine culturel de la région Auvergne Rhône-Alpes, Éric Dessert photographe en 2003-2005 : https://patrimoine.auvergnerhonealpes.fr/dossier/IA74000806

3.3 - Principales publications (par ordre chronologique) :
Ouvrages édités :

ROBINSON, Jeremy et S. DONLAN, Hugu. *Architecture hôtelière et de loisirs, 63 réalisations aux États-Unis, en France et au Japon*. Paris : éd. Le Moniteur, 1978.

BLIN, Pascale, DUFRESNE, Gérard. *Avoriaz ou la transformation d'un paysage*. Paris : éd. de l'Épine, 1993.

LYON-CAEN, Jean-François, dir. *Montagnes territoires d'inventions*. Grenoble : École d'architecture de Grenoble, 2003.

RÉVIL, Philippe, HELLE, Raphaël. *Les pionniers de l'or blanc*. Grenoble : éd. Glénat, 2004.

BOURREAU, Chantal. *Avoriaz, l'aventure fantastique*. Montmélian : la Fontaine de Siloé, 2004.

BLANC, Fred, Téléphérique pour l'enfance. Paris : éd. Jean-Michel Place, 2006.

LYON-CAEN, Jean-François, SALOMON-PELEN, Catherine. *Avoriaz, inventaire topographique.* Rapport de recherche, École nationale supérieure d'architecture de Grenoble, Service régional de l'Inventaire, Conseil régional Rhône-Alpes, DRAC Rhône-Alpes (16 volumes). Volume 1, 2009 et volume 3, 2008.

BOUCHET, Jérôme (sous la direction de KINOSSIAN Yves). *Inventaire du fonds Jacques Labro 1956-[ca 2008] Répertoire numérique détaillé*. Archives départementales de la Haute-Savoie. Annecy, 2010

https://archives.hautesavoie.fr/archive/fonds/FRAD074_000000174/n:248

CHALABI Maryannick, DESSERT Éric, LYON-CAEN Jean-François, SALOMON-PELEN Catherine. *Stations de sports d'hiver, Rhône-Alpes, urbanisme et architecture.* Lyon : éd. Lieux-dits, 2012.

LYON-CAEN, Jean-François*, Jacques Labro, architecte urbaniste, de l'imaginaire au réel.* Annecy : éd. CAUE de Haute-Savoie, 2012.

Articles dans des revues professionnelles

« Architecture de montagne I. » *L'Architecture française*, p. 82 à 88, n° 285-286, mai-juin 1966.

« Constructions en montagne », *L'Architecture d'Aujourd'hui,* n°126, juin-juillet 1966.

« France 1 », *Aujourd'hui art et architecture*, n°54, septembre 1966

« Stations touristiques », Techniques et architecture, 1969 (30ème série, n° 4).

Collectif architecture – GIE, projets et réalisations. Dans « Recherche et architecture », n°2, année 1970, p. 42. Les Dromonts, vues extérieures et intérieures.

« Jacques Labro, entre discrétion et exubérance », Raphaëlle Saint-Pierre, Architectures à vivre, mars-avril 2015, p. 142-151.

« Stations de sports d'hiver dans les Alpes: transformation, adaptation, protection d'une « invention» contemporaine? » Jean-François et Jean-Jacques Lyon-Caen, dans ouvrage collectif dans ouvrage collectif sous la direction de Jean-Pierre Bady, Marie Cornu, Jérôme Fromageau, Jean- Michel Leniaud, Vincent Négri, *De 1913 au Code du patrimoine : une loi en évolution sur les monuments historiques,* La Documentation française, 2018, p 247-262

« Le patrimoine de la villégiature des sports d'hiver », Jean-François et Jean-Jacques Lyon-Caen, Sites & Monuments, n°228, 2021, p. 65-73.

« Évolution des pratiques sportives et enjeux de la protection du patrimoine en montagne », Jean-François Lyon-Caen, revue Monumental, semestre 2-2023, p. 56-63.

« Là-haut sur la montagne, tout était à inventer », Jean-François Lyon-Caen, in « Architecture du sport », DoCoMoMo, novembre 2024, p. 42-53.

« Jacques Labro, l'habitat groupé à toutes les échelles », Raphaëlle Saint-Pierre, Architectures Mouvement Continuité, n°330, mars 2025, p. 69-78.

« Première protection au titre des monuments historiques à Avoriaz : l'architecture organique de Jacques Labro (1935-2024) consacrée », Jean-François Lyon-Caen, Sites & Monuments, 31 juillet 2025, *https://www.sitesetmonuments.org/premiere-protection-au-titre-des-mh-a-avoriaz*

« Hauteurs de vues », Jean-François Lyon-Caen avec Julie Daurel et Nicolas Millet, La Grande Motte, le mook.01, mai 2026, p. 78-83.

.....

4. DESCRIPTION DU BÂTIMENT

4.1 - Implantation

L'implantation de l'immeuble est déterminée dès les premières études du plan de la station qui retient la butte des Dromonts comme premier site à aménager.
Le plan d'urbanisme dispose les programmes de chalets, de résidences collectives et d'hôtels autour de la butte, en édifiant des constructions étagées sur les pentes, privilégiant ensoleillement et vues lointaines, ainsi que la diversité des perspectives paysagères.
Il est prévu que les réalisations ne se confondent pas avec le paysage, mais au contraire le choix d'une architecture « expressive » doit contribuer à s'accorder avec les accidents topographiques du site et à valoriser les multiples vues panoramiques.
L'immeuble Les Dromonts repose ainsi sur le principe d'une construction de type *« pyramide irrégulière »* basée sur un plan tracé en éventail ouvert au Sud en direction de la montagne des Hauts Forts, sur laquelle est tracé le domaine skiable.

4.2 - Volumétrie : pyramide irrégulière et plans en éventails

L'hôtel des Dromonts est le premier édifice d'Avoriaz de type *« immeuble tour pyramide en éventail »*, dont l'implantation parallèle aux courbes de niveaux fait bénéficier chaque logement de vues sur le domaine skiable et les montagnes environnantes, ainsi que d'un ensoleillement maximal.
Les travées (trames) sont assemblées selon un angle de 20°, formant ainsi un tracé en *« éventail »* adapté à la linéarité et à la topographie du terrain ainsi qu'à la recherche de la meilleure exposition des logements.
Le plan est tracé selon ce principe ouvert sur un angle total de 100°, partagé en 11 travées dont 10 travées de 8° d'angle et une de 16°.
À l´Ouest, les sept premiers murs de refend A, B, C, D, E, F et G délimitent les six premières travées 1, 2, 3, 4, 5 et 6 avec un angle de 8°. Les deux murs de refend suivants H et I délimitent les deux travées 7 et 8 avec un angle de 8°. Ils sont tracés sur un second cercle tangent au précédent selon le même principe. Les deux murs de refend suivants, J et K, délimitent les deux travées 9 et 10 avec un angle de 8°. Ils sont tracés sur un troisième cercle tangent également au premier et aussi selon le même principe. Le mur de refend L, dernier refend, délimite la travée 11 selon un angle de 16°, avec point de démarrage placé sur le mur de refend K. Le tracé général de la construction, d´apparence complexe, repose sur deux lignes orthogonales (lignes X et Y) à partir desquelles sont tracés les centres des cercles permettant la construction et l´implantation des murs de refend, leur donnant ainsi des orientations multiples (voir schéma explicatif dans l'annexe, pièces documentaires).

4.3 - Le porche d'entrée

Le porche d'entrée de l'hôtel, traité « en œuvre », est aménagé sous la façade toiture (façade sud), formant ainsi un auvent de protection du perron de l'hôtel, d'où la vue domine la place des Dromonts. L'accès depuis la place s'effectue par un escalier d'une trentaine de marches avec nez en bois, dont une partie a été couverte par un auvent hors œuvre (réalisé par Jacques Labro en 2014). L'espace sombre du porche constitue la transition voulue entre le hall spacieux et l'extérieur lumineux, espace séparé par deux portes vitrées équipées de deux poignées moulées aux chiffres de l'année d'ouverture de l'hôtel, 1967.

4.4 - La distribution de l'immeuble

Distributions horizontales : les coursives

La distribution des studios et des chambres de l'hôtel s'effectue à chaque niveau par une coursive placée en façade nord (les 4 premiers niveaux pour les chambres de l'hôtel) et éclairée depuis la cour arrière.

Au sixième niveau, absence de coursive, car les studios sont traversants. Au septième niveau, une coursive intérieure distribue les studios aménagés soit de plain-pied, soit en décalage d´un niveau vers le haut ou vers le bas.

Distributions verticales :

Les distributions verticales de l'hôtel et des logements sont distinctes.

Les ascenseurs :

Les deux ascenseurs sont placés dans des travées mitoyennes (travées 9 et 10) : pour la partie « hôtel », l'ascenseur est placé dans la travée de la porte d'entrée extérieur et dessert les niveaux 1 à 5 et le niveau 7 ; pour la partie « studio », l'ascenseur est placé dans la travée du hall d'entrée et dessert les niveaux 5, 6 et 7.

Les escaliers :

Les deux escaliers en vis sont placés chacun dans une travée mitoyenne à celle de leur ascenseur respectif (travées 8 et 11).

L'escalier de l'hôtel dessert les niveaux 1 à 5 et l'escalier de la partie studio dessert les niveaux 1 à 7.

4.5 – Aménagement des deux premiers niveaux de l'hôtel.

Les partis adoptés pour l´aménagement intérieur des deux premiers niveaux (accueillant hall, coins salons, coin bar, salles de restaurant, boîte de nuit), amplifient les variations entre chaque espace aux orientations différentes avec l´emploi de matériaux, d´assemblages, de techniques et de géométries variées qui constituent le décor des lieux collectifs, traités comme un parcours à découvrir à la manière d´un labyrinthe secret et fantastique. Les murs de refend sont ouverts de grandes baies tracées en courbe de différentes dimensions. Associés au plan en éventail, ces passages créent des espaces surprenant aux orientations sans cesse changeantes. L´ambiance « secrète », sinon « rustique », est assurée par la combinaison du bois, du ciment, du verre et de la pierre. Un enduit de ciment, traité à la truelle, souligne les courbes des parties structurelles évidées, malgré leurs fonctions support de tout l´édifice.

Matière évoquée par Jacques Labro : *« C'était un béton qui n´était pas traité, pas un béton à la Corbu avec des coffrages sophistiqués, il y avait des reprises un petit peu partout. Il y avait une magnifique chapelle devant laquelle on passait tous les jours et où il y avait effectivement tout un mur de la chapelle avec un enduit ciment traité à la truelle. On s'est dit pourquoi ne pas appliquer la même chose ici. On a traité cet enduit à la truelle, en gardant les tranches, pour qu'il y ait la qualité quand même de la structure, de ce voile avec un revêtement... »*.

Les plateformes intermédiaires sont construites en bois, accrochées sur les murs de refends maçonnés, reliées par des galeries en bois suspendues et dessinées selon des géométries, des orientations et des inclinaisons multiples, soulignant ainsi les passages d´un espace à l'autre. Ce qui donne une ambiance très particulière à tous ces espaces aménagés en partie sous la façade toiture. Au rez-de-chaussée, deux coins salons dessinés en alcôves se succèdent équipés de banquettes circulaires, d´abord tracées dans la neige puis construites à l´aide de gabarits en contre-plaqué. Entre les deux alcôves, la cheminée à foyers multiples en voûtains de briques. Le sol est réalisé en dalles d´ardoises extraites des carrières des Udrezants située en contrebas de la station.

4.6 - Les plans des logements

L´édifice comporte huit niveaux au-dessus du rez-de-chaussée construits en gradins avec retraits successifs côté Sud, avec néanmoins une profondeur plus importante pour les niveaux 7 à 9.

Le rez-de-chaussée, aménagé sur une double hauteur d´étage, occupe toute la profondeur de la construction. On trouve en partie inférieure les espaces de réception, de salon et de restauration et en

partie supérieure, traitée en galeries et mezzanines, les espaces complémentaires de restauration et de détente.
Les 40 chambres de l´hôtel sont toutes différentes, aménagées aux quatre niveaux, 3, 4, 5 et 6, à raison d´une chambre par travée.
Les 10 logements, tous différents dont certains traversants, sont au niveau 8, soit de plain-pied, soit sur deux niveaux au niveau 7 ou niveau 9.

4.7 - L'ossature
L'ossature du bâtiment est en béton armé pour les murs de refend et les dalles.

4.8 - La toiture
Les toitures sont à versants multiples, de surfaces réduites, aux inclinaisons comprises entre 8% et 45% composées de dalles en béton armé recouvertes d'une étanchéité bitumineuse surmontée d'un porte neige en planches de bois épaisses.

4.9 - Les façades
Les façades sont composées selon trois techniques qui diffèrent selon les niveaux et les orientations, mettant ainsi en valeur la géométrie du plan rayonnant de l'édifice :
- Pans de charpente fortement inclinés (50 à 78 % de pente) scellés sur les nez des dalles de béton, et couverts de tuiles de bois de cèdre rouge (« façades toitures »), dans lesquels les ouvertures alternent châssis de toiture et fenêtres en saillie ou en retrait.
- Terrasses en gradins (5 premiers niveaux de la partie hôtel, façade Sud) par retraits successifs des dalles de béton, équipées d'une ossature bois placée entre les murs de refend équipée de menuiseries vitrées.
- Mur en béton recouverts d'un isolant thermique, lui-même recouvert d'une étanchéité et d'une ossature bois supportant un bardage en planches de cèdre rouge posé verticalement ou horizontalement, selon les parois en façades Est, Ouest et Nord.
.....

5. RAISONS JUSTIFIANT LA SELECTION EN TANT QUE BÂTIMENT DE VALEUR REMARQUABLE ET UNIVERSELLE

5.1 - Appréciation technique
L'immeuble les Dromonts apparaît, dès son achèvement, comme la référence de la station future d'Avoriaz fondée sur une architecture expressive, caractérisée par une volumétrie polygonale, sorte de *« pyramide irrégulière »*, bâtie sur un plan dit *« en éventail »*, rompant avec des tracés orthogonaux en plan comme en élévation.

Si la volumétrie surprend, les techniques de construction sont classiques avec des structures verticales et horizontales en béton armé (murs de refend, dalles d'étage et de toiture), et des façades inclinées en charpente bois recouverte de tuiles de bois en cèdre rouge.

Les toitures sont traitées selon la technique de la « double toiture ventilée » adaptée pour les pays de neige et couvertes en planches de bois, assurant une continuité visuelle du sol au faîte du bâtiment.

L'immeuble les Dromonts sera la référence pour toutes les constructions réalisées durant les premières années de développement de la station d'Avoriaz.

5.2 - Appréciation sociale

L'usage

L'immeuble Les Dromonts est dans un très bon état grâce à des travaux réguliers réalisés par des entreprises qualifiées, menés sous la conduite du syndicat des copropriétaires et du syndic professionnel chargé de l'administration de l'immeuble.

La partie hôtel est exploitée par la société Pierres & Vacances et la partie résidentielle est habitée par les propriétaires des appartements, particulièrement attachés non seulement à Avoriaz, mais aussi à leur immeuble, pour ses qualités spatiales, sa localisation et sa renommée architecturale.

L'intérêt culturel

Dès l'ouverture de l'hôtel des Dromonts en décembre 1966, la presse généraliste et la presse professionnelle soulignent l´originalité de l'architecture, assurant ainsi un très large écho au travail de Jacques Labro, notamment dans les milieux de l'architecture (publication dans l´*Architecture d´Aujourd´hui*, n° 126, juin-juillet 1966, « constructions en montagne »).

Le prix d´architecture « l´Équerre d´Argent » est attribué en 1968, un an seulement après l'ouverture de l'hôtel, à Jacques Labro et à l´équipe de l´Atelier d´Architecture d´Avoriaz pour l´hôtel des Dromonts et pour deux autres réalisations (les immeubles Le Séquoïa et Mélèzes).

Trente-cinq ans plus tard , les caractéristiques architecturales et urbaines d'Avoriaz ont été reconnues suffisamment digne d'intérêt pour décider le ministère de la Culture, en 2003, à labelliser « patrimoine du XX^{ème} siècle » le plan d'urbanisme de la station et les édifices existants et en premier lieu l'immeuble Les Dromonts.

L'immeuble Les Dromonts est le premier immeuble achevé pour l'ouverture de la station à Noël 1966. Il est caractéristique du travail de Jacques Labro et de son équipe qui ont cherché pour chaque réalisation à concevoir un projet qui tienne compte de sa localisation, avec une grande attention portée à la topographie et aux paysages.

5.3 - Appréciation artistique et esthétique

L'architecture des Dromonts a été considérée, dès son origine, comme un « manifeste » de l'architecture organique. La critique architecturale a souligné les qualités spatiales des volumétries extérieures et des espaces intérieurs : la volumétrie pyramidale irrégulière recouverte de bas en haut d'une façade toiture au modelé fragmenté couverte de tuiles de bois, les espaces intérieurs des niveaux inférieurs, au sol en dalles de schiste, traités comme un parcours public et disposés en éventails, avec des différences de niveaux et des circulations d'un espace à l'autre, associées à des passerelles en bois supportées par des murs en béton ajourés.

En prenant forme à partir d'un bloc d'argile dans lequel la volumétrie a été taillée et les espaces intérieurs creusés, Jacques Labro a créé une architecture « *sculptée »* qui devient progressivement un édifice : *« C'est dans la terre à modeler, dans la plastine, un peu comme de la terre glaise, avec juste quelques coups de pinceau pour montrer la neige, en figurant les quatre étages des chambres… Parallèlement à l'idée qui naît, on commence à dessiner. Mais ce sont des actes simultanés car tout vient en même temps. Après avec le soutien du dessin, de la maquette, les idées continuent à venir… les corrections aussi…Il fallait régler le problème de l'espace. La forme pyramidale compliquait la répartition des volumes pour chaque habitacle. Les chambres du bas étaient très spacieuses… les appartements du quatrième étaient plus exigus… ce décrochement sur trois niveaux permettait de gagner de la surface. Au début la ligne de décrochement était parfaitement verticale. On s'est vite rendu compte qu'elle ne pouvait être qu'oblique… » Jacques Labro dans « Avoriaz, l'aventure fantastique »* Chantal Bourreau, *La Fontaine de Siloé*, 2004, p. 237-238.

Cette approche *« expressionniste »* caractérise les réalisations de Jacques Labro et à Avoriaz, en particulier après Les Dromonts, les immeubles Sosna (1969), Sassafras (1970), Hauts-Forts (1968), le chalet Arketa (1979), le Palais du Festival (1982).

5.4 - Arguments justifiant le statut canonique (local, national, international) / réception critique :
L'immeuble Les Dromonts est reconnu comme la construction la plus emblématique de la station d'Avoriaz.
Depuis trente ans, le quartier des Dromonts est devenu le *« quartier historique »* d'Avoriaz, surnommé le *« vieil Avoriaz »* par les gestionnaires de la station.
Les dispositions volumétriques et fonctionnelles de l'immeuble sont à l'origine des principes adoptés pour la conception générale d'Avoriaz et de tous les édifices du quartier des Dromonts.
L'immeuble qui s'élève sur neuf niveaux adossés aux rochers de la butte des Dromonts, constitue un lieu emblématique « caché » au cœur du quartier historique mais à la croisée des parcours de visite et de découverte de la station.

L'ouverture de la station d'Avoriaz s'est accompagnée de nombreux reportages (télévision, presse écrite), non seulement en France, mais aussi en Europe et dans le monde assurant une reconnaissance internationale du travail des concepteurs, qualifié d'une approche *« organique »* de l'urbanisme et de l'architecture.
En 1966, deux revues d'architecture - l' *Architecture d'aujourd'hui* (n°126 juin-juillet 1966) et *Aujourd'hui art et architecture*(n°54, septembre 1966) - consacrent des numéros à l'architecture et à l'urbanisme en montagne et choisissent pour la couverture,) une des réalisations de Jacques Labro à Avoriaz, en cours de chantier.
L'intérêt des maîtres d'ouvrage et des concepteurs pour Avoriaz se manifestera immédiatement et plusieurs d'entre eux comme Roger Godino, promoteur engagé depuis 1960 dans l'étude du projet d'une station aux Arcs (Savoie), se rendront à Avoriaz dès son ouverture: *« Avoriaz a été pour moi un choc salutaire lorsque l'hôtel des Dromonts a été lancé parce que cela a montré que dans la montagne, on pouvait faire autre chose… Avoriaz c'est un moment historique dans l'architecture de montagne… cela nous a considérablement encouragé à explorer d'autres solutions… »* (Roger Godino, extrait de *« La montagne, chefs-d'œuvre en péril »*. Émission de télévision proposée et réalisée par Pierre de Lagarde. Antenne 2, 1984).

L'immeuble Les Dromonts est intégré à plusieurs bases documentaires parmi lesquelles :
- L'inventaire général du patrimoine culturel de la station d'Avoriaz conduit à l'initiative du ministère de la Culture, puis du service du patrimoine de la Région Auvergne Rhône-Alpes, en 2006. https://patrimoine.auvergnerhonealpes.fr/dossier/IA74000806
- Le Musée des Monuments français (Palais de Chaillot à Paris), où se trouvent deux maquettes en bois, une de l'immeuble Les Dromonts (échelle 1/200) et une seconde du quartier des Dromonts (échelle 1/1 000) réalisée par la Cité de l'architecture et du patrimoine en 2007.
- Le fonds d'archives Jacques Labro créé aux archives départementales de Haute-Savoie en 2007, complété en 2023 et 2025 : https://archives.hautesavoie.fr/archive/fonds/FRAD074_000000174/view:491563
- L'ouvrage monographique présentant le parcours de Jacques Labro : LYON-CAEN, Jean-François *Jacques Labro, architecte urbaniste, de l'imaginaire au réel.* Annecy : éd. CAUE de Haute-Savoie, 2012.
- Hôtel de voyageurs dit Hôtel des Dromonts, accessible sur la base documentaire « Mérimée, plateforme ouverte du patrimoine » : https://pop.culture.gouv.fr/notice/merimee/IA74000806

5.5 - Évaluation du bâtiment en tant qu'édifice de référence dans l'histoire de l'architecture, en relation avec des édifices comparables
Les Dromonts, la réalisation fondatrice d'Avoriaz
L'immeuble Les Dromonts est considéré - les volumétries extérieures aussi bien que les espaces intérieurs - dès sa construction, comme une référence obligée de l'architecture organique réalisée en France dans la période de l'après-guerre, au même titre que le plan d'urbanisme et les constructions suivantes édifiées peu de temps après.

Parmi lesquelles, les neuf immeubles suivants : Le Séquoïa (1964-1966), Les Mélèzes (1964-1968), Les Hauts-Forts (1967-1968), Araucaraya (1967-1969), Sosna (1968-1971), Thuya (1969-1971) et Sassafras (1970-1972).

Une architecture organique, témoin du mouvement expressionniste

Il est reconnu aujourd'hui que les réalisations de Jacques Labro sont partie intégrante du courant expressionniste en architecture développé dans le monde au XX^{e} siècle, mais peu présent en France. Très jeune, Labro découvre les réalisations d' architectes contemporains comme Hans Scharoun, Hugo Häring, Bruno Taut, Alvar Aalto, Frank Loyd Wright, Bruce Goff, Charles Moore, ou Ralf Erskine venu visiter Avoriaz en 1974. Et, si l'architecture de Jacques Labro étonne et surprend, elle accompagne, à Avoriaz son travail d'urbanisme.

Une illustration de la démarche pionnière de Jacques Labro

« Pour Jacques Labro, la création d'Avoriaz est la « colonne vertébrale » de sa vie professionnelle: « …c'est une démarche de création continuelle qui d'un projet à l'autre se renouvelle… se ressource… sans oublier l'objectif général d'établir une ville singulière qui révèle la nature des lieux… les constructions unissent les formes bâties aux formes naturelles… L'architecture vient en écho des montagnes… amplifiée par la distinction entre les éléments bas et les éléments hauts… »

Dans son approche personnelle, Jacques Labro compose le projet architectural comme un lieu de vie dans le territoire. Ses propositions se modèlent sur le site. Elles prennent place dans le paysage, sans idée préconçue de camouflage ou d'intégration. Tout en conjuguant programme et usage fonctionnel, ses propositions installent les nouvelles volumétries aux silhouettes découpées qui s'appuient sur le modelé des sols et les perspectives offertes par les paysages environnants. Son approche repose sur une analyse inventive des lieux, sans faire appel « …ni à de savantes spéculations… ni à une soi-disant objectivité… ». « …la nature est une source d'inspiration… des lignes qui se brisent… la matière de la roche… des silhouettes découpées dans le ciel… tout me conforte dans ma tendance à oublier le parallélépipède rectangle et les axes de symétrie… pour trouver une écriture architecturale plus libre… ».

Par son goût de l'observation du monde vivant, Jacques Labro enrichit sa sensibilité personnelle. L'œil capte, la main enlève la matière et modèle l'espace qui surgit, prend forme et existe. L'espace est excavé, la matière creusée, le plan est orienté selon le climat, le lieu, déterminé par l'appréhension des composantes paysagères du site et par la compréhension des modes de vie. Un travail artisanal ?

« Les compositions s'affranchissent des figures géométriques, de l'angle droit et des lignes parallèles. Jacques Labro ne se sent en phase, ni avec la tradition académique, ni avec la modernité fonctionnelle. Il rejette la symétrie érigée en système et la forme géométrique comme seul vecteur d'une composition. « L'œil capte les lignes de forces et les repères avec lesquels les projets se bâtissent. En recherchant des accords avec le milieu dans lequel le projet s'inscrit, Jacques Labro développe une « …architecture vivante… » et une « …architecture mouvante… », pour être toujours en devenir. Une architecture émouvante ? C'est ce que relève Laurent Chappis, architecte urbaniste (concepteur de la station de Courchevel 1850 et de l'aménagement des Trois Vallées en Savoie, à partir de 1945, appelé dans le monde entier pour des projets et expertises de stations touristiques en montagne), à propos d'Avoriaz : « Conçue avec une large ossature centrale ski-piétons-traîneaux séduisante sur le plan urbanistique, la station d'Avoriaz offre une singularité architecturale qui marque le site. Il semble que Jacques Labro ait été très sensibilisé à la poétique de la montagne et ait traduit ses émotions par une architecture à fort impact émotionnel », démonstration que « la montagne inspiratrice fut un bon génie » (extrait de Chappis Laurent, *Ma montagne…de la réalité au rêve, vers la montagne humaniste ? Les Alpes françaises,* Chambéry, EnsaG / Facim 2007, p. 42).

« Le travail de Jacques Labro se construit en réponse à des programmes d'architecture et d'urbanisme, pour lesquels il assemble des espaces de vie du quotidien aux différentes échelles, le quartier, la rue, la place, l'immeuble, la villa, le chalet, l'appartement, l'entrée, le séjour, le jardin, la terrasse… Élémentaires ou complexes, uniques ou multiples, les projets sont liés aux territoires. L'espace est tracé en tenant compte de la topographie, protégé, en surplomb, creusé, modelé comme un bloc de terre ou

un rocher, suggéré parfois par l'univers de l'enfance, agencé sans inhibition, proposant un rêve, dessiné en totale liberté. L'espace est rythmé, syncopé, par des variations sur les composantes élémentaires de l'architecture - orientation, hauteur, largeur, épaisseur, planéité - aboutissant à des créations séquentielles et néanmoins cohérentes. Ces dernières offrent de manière alternative et paradoxale des attitudes fondatrices de l'architecture, de l'espace et du temps telles l'opposition entre le pérenne et l'éphémère, entre le dedans abrité et le dehors exposé aux éléments, le tracé volontaire et l'approche vernaculaire de la matière. Le modelé des espaces - intérieurs et extérieurs – évoque la déclinaison d'un thème selon des rythmes variés. Est-ce cela qui autorise à qualifier d'expressionniste le travail de Jacques Labro ? »
Textes extraits de LYON-CAEN, Jean-François*, Jacques Labro, architecte urbaniste, de l'imaginaire au réel.* Annecy : éd. CAUE de Haute-Savoie, 2012.
.....

6. PHOTOGRAPHIES ET ARCHIVES VISUELLES

Liste des documents assemblés dans le dossier :

1- L'immeuble Les Dromonts au cœur du quartier historique des Dromonts
Photo Éric Dessert ©Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel, 2011

2- Façade Sud de l'immeuble Les Dromonts
Photo Éric Dessert ©Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel, 2009

3- Vue de la façade Sud de l'immeuble Les Dromonts sous la neige
Photo Éric Dessert ©Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel, 2009

4- Façade Ouest de l'immeuble Les Dromonts
Photo Éric Dessert ©Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel, 2010

5- Façade Est de l'immeuble Les Dromonts
Photo C. Salomon-Pelen et J.-F. Lyon-Caen ©ENSAG-master architecture-paysage-montagne, 2008

6- Détails de la façade Sud de l'immeuble Les Dromonts
en haut : Photos ©J.-F. Lyon-Caen, 2025
en bas : Photo C. Salomon-Pelen et J.-F. Lyon-Caen ©ENSAG-master architecture-paysage-montagne, 2008

7- Maquette en terre du projet de l'immeuble Les Dromonts réalisée par Jacques Labro, 1964
archives privées Jacques Labro
Photo C. Salomon-Pelen et J.-F. Lyon-Caen ©ENSAG-master architecture-paysage-montagne, 2008

8- Chantier de construction de l'immeuble Les Dromonts - Photographies 1965 ©AD Haute-Savoie dossier 153J 227
Coffrage bois pour les baies cintrées (en haut)
Semelles de fondation des murs de refend disposés en éventail (en bas)

9- Chantier de construction de l'immeuble Les Dromons - Photographies 1965 ©AD Haute-Savoie dossier 153J 227

10- Plan rez-de-chaussée bas ©Jacques Labro -15 juillet 1965
extrait du dossier de demande de permis de construire - Archives Commune de Morzine-Avoriaz

11- Plan niveau mezzanine ©Jacques Labro - 15 juillet 1965
extrait du dossier de demande de permis de construire - Archives Commune de Morzine-Avoriaz

12- Plan 1er étage ©Jacques Labro 15 juillet 1965 -mis à jour le 1er février 1966
extrait du dossier de demande de permis de construire - Archives mairie de Morzine-Avoriaz

13- Plan 2eme étage ©Jacques Labro 14 juin 1965
extrait du dossier de demande de permis de construire - Archives mairie de Morzine-Avoriaz

14- Coupe transversale ©Jacques Labro 15 juillet 1965
extrait du dossier de demande de permis de construire - Archives Commune de Morzine-Avoriaz

15- Façade Ouest ©Jacques Labro 5 juillet 1965
extrait du dossier de demande de permis de construire - Archives Commune de Morzine-Avoriaz

16- Façade Est ©Jacques Labro 5 juillet 1965
extrait du dossier de demande de permis de construire - Archives Commune de Morzine-Avoriaz

17- Façade Sud ©Jacques Labro 5 juillet 1965
extrait du dossier de demande de permis de construire - Archives Commune de Morzine-Avoriaz

18- Façade Nord ©Jacques Labro 5 juillet 1965
extrait du dossier de demande de permis de construire - Archives Commune de Morzine-Avoriaz

19- Tracé de construction des murs de refend de l'immeuble Les Dromonts reporté sur le plan du 1er étage du projet
Dessin : C. Salomon-Pelen et J.-F. Lyon-Caen ©ENSAG-master architecture-paysage-montagne, 2008

20- Coin salon et coin feu de l'hôtel des Dromonts, surmonté des passerelles en bois
Vues depuis le haut (photo-ci-dessus) et depuis le bas (photo ci-dessous)
Photos Éric Dessert ©Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel, 2010

21- Le bar de l'hôtel des Dromonts
Les salles du bar décalées en niveaux (en haut)
Baie hublot entre le bar et le restaurant (à gauche)
Vue d'ensemble du bar (en bas)
Photos Éric Dessert ©Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel, 2010

22- Couloir de distribution des chambres de l'hôtel des Dromonts
Photos Éric Dessert ©Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel, 2011

23- Le porche d'entrée de l'hôtel des Dromonts

Photo Éric Dessert ©Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel, 2010

Archives visuelles originales

Photographies 2009, 2010 et 2011 : Campagne photographique réalisée par Éric Dessert, photographe, Inventaire général du patrimoine culturel, région Auvergne-Rhône-Alpes.
Photographies plans, maquette, chantier : cf. Archives départementales de Haute-Savoie

.....

Date : 18 Août 2026 – relecture 7 octobre 2026

Rapporteur :

Jean-François LYON-CAEN, architecte DPLG
Fondateur du master recherche architecture-paysage-montagne à l'École nationale supérieure d'architecture de Grenoble.
Délégué Association Sites & Monuments pour les départements de Savoie, Haute-Savoie et Hautes-Alpes



1- L'immeuble les Dromonts au coeur du quartier historique des Dromonts
Photo Éric Dessert© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel, 2011



2- Façade Sud de l'immeuble Les Dromonts
Photo Éric Dessert ©Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel, 2009



3- Vue de la façade Sud de l'immeuble Les Dromonts sous la neige
Photo Éric Dessert ©Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel, 2009



4- Façade Ouest de l'immeuble Les Dromonts
Photo Éric Dessert ©Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel, 2010



5- Façade Est de l'immeuble les Dromonts
Photo C. Salomon-Pelen et J.-F. Lyon-Caen ©ENSAG-master architecture-paysage-montagne, 2008

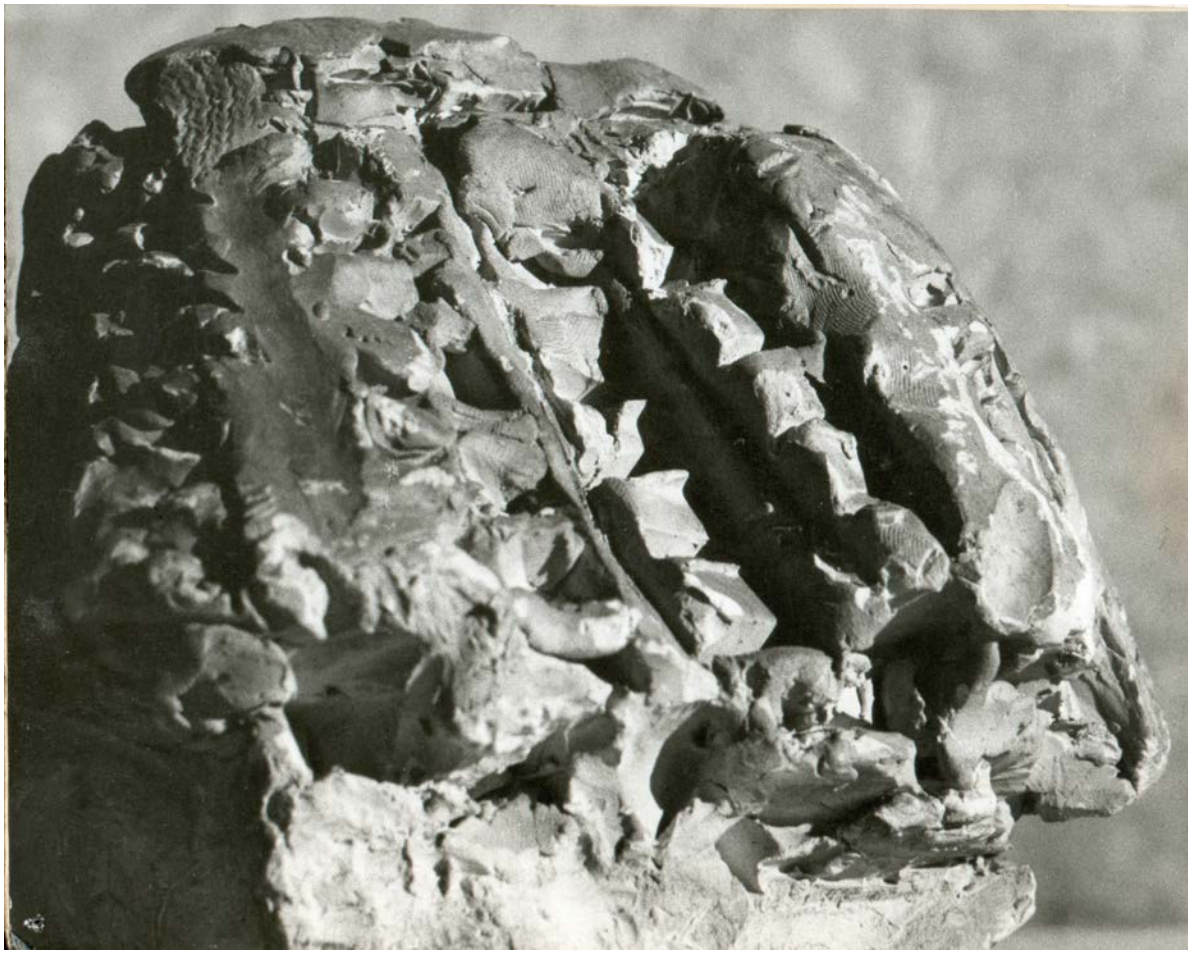


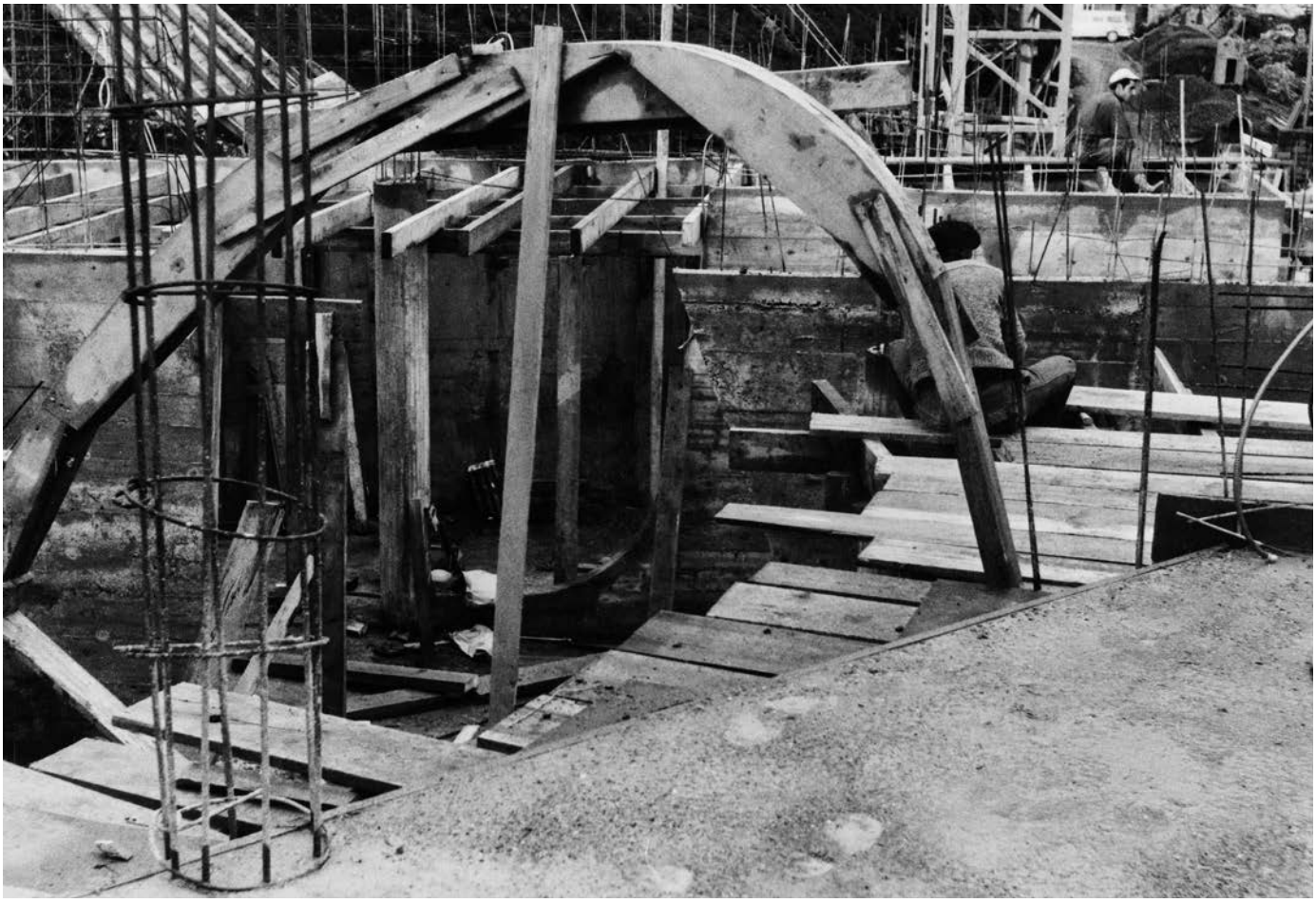
6- Détails de la façade Sud de l'immeuble les Dromonts
en haut : Photos ©J.-F. Lyon-Caen, 2025
en bas : Photo C. Salomon-Pelen et J.-F. Lyon-Caen ©ENSAG-master architecture-paysage-montagne, 2008





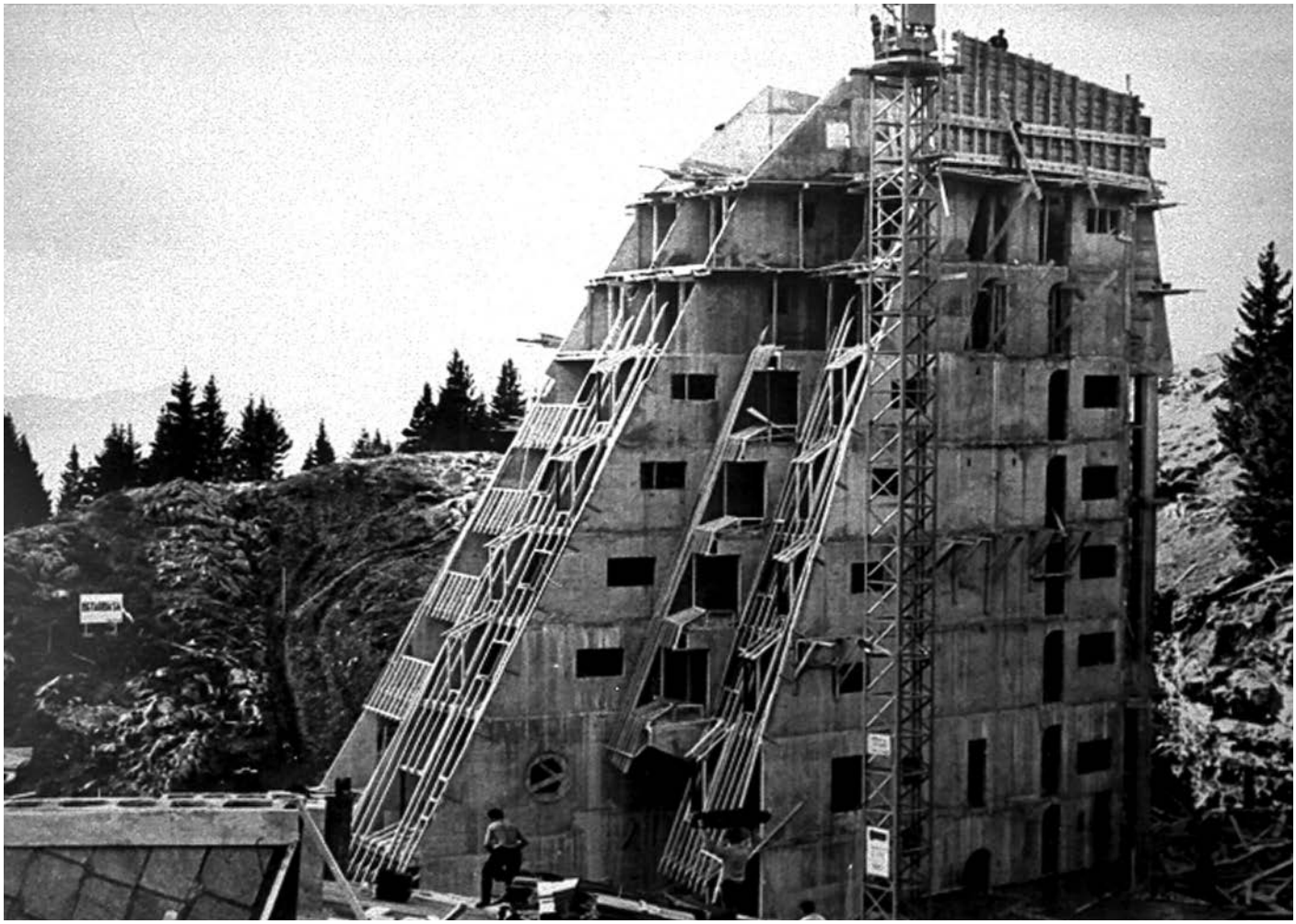
7- Maquette en terre du projet de l'immeuble les Dromonts réalisée par Jacques Labro, 1964 - archives privées J. Labro
Photo C. Salomon-Pelen et J.-F. Lyon-Caen ©ENSAG-master architecture-paysage-montagne, 2008



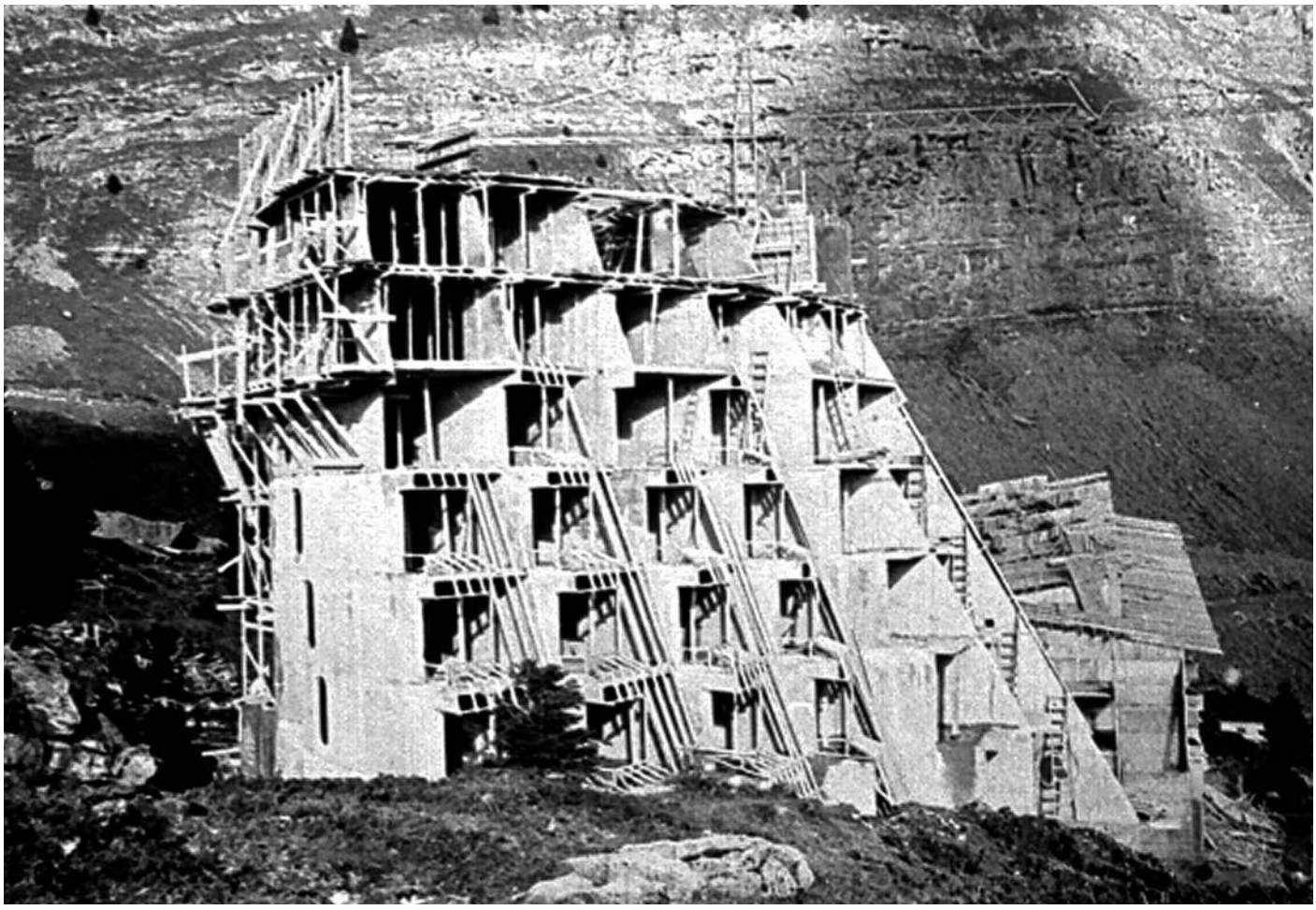


8- Chantier de construction de l'immeuble les Dromonts Photographies 1965 ©AD Haute-Savoie - dossier 153J 227
Cofrage bois pour les baies cintrées (en haut)
Semelles de fondation des murs de refend disposés en éventail (en bas)

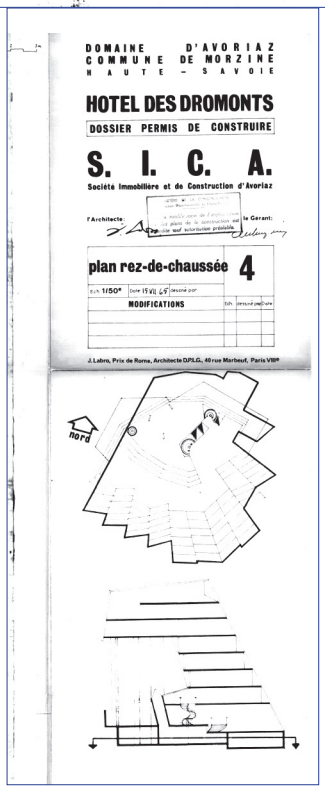




9- Chantier de construction de l'immeuble les Dromonts - Photographies 1965 ©AD Haute-Savoie - dossier 153J 227






DOMAINE D'AVORIAZ
COMMUNE DE MORZINE
HAUTE - SAVOIE

HOTEL DES DROMONTS

DOSSIER PERMIS DE CONSTRUIRE

S. I. C. A.

Société Immobilière et de Construction d'Avoriaz

plan rez-de-chaussée 4

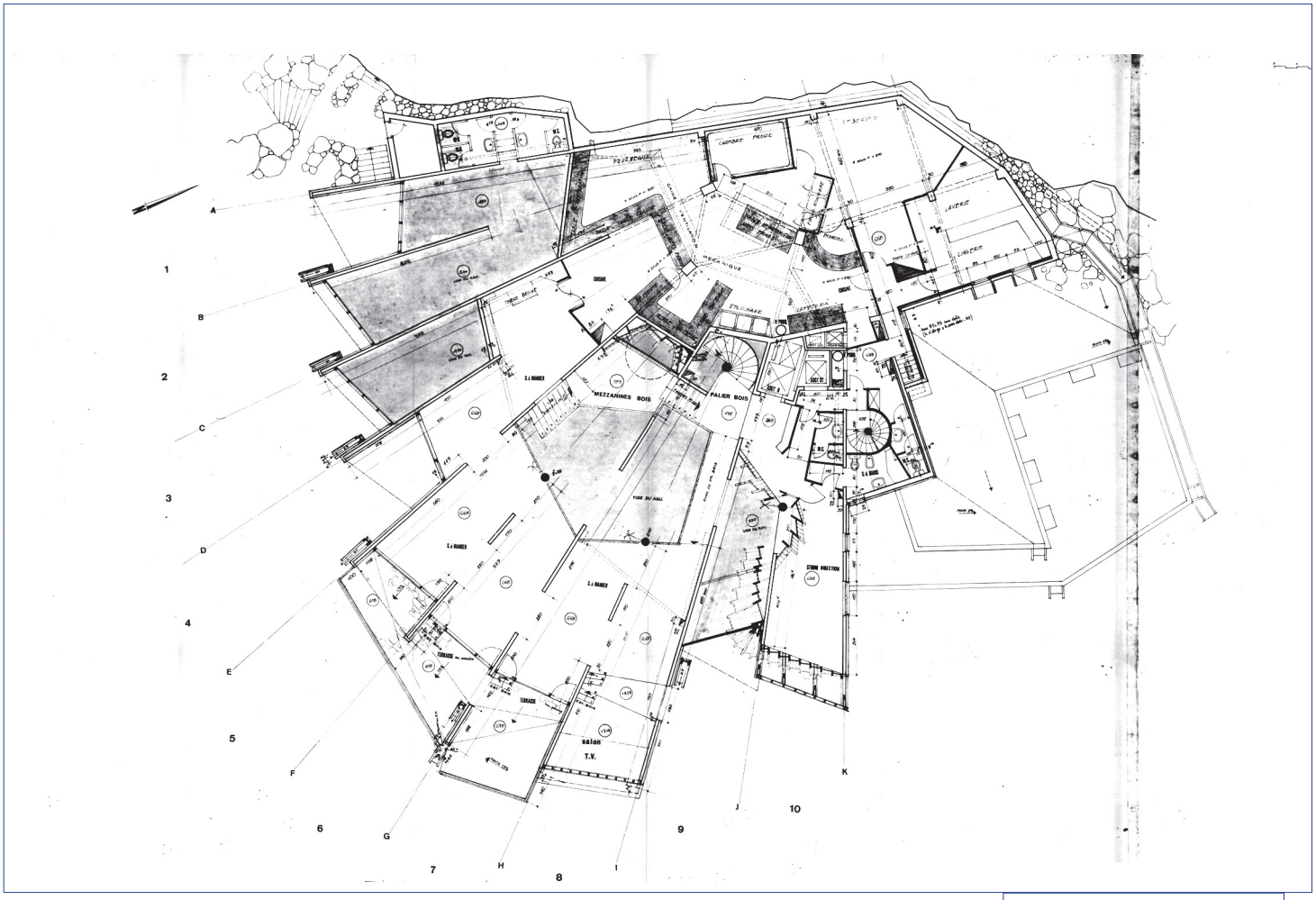
MODIFICATIONS

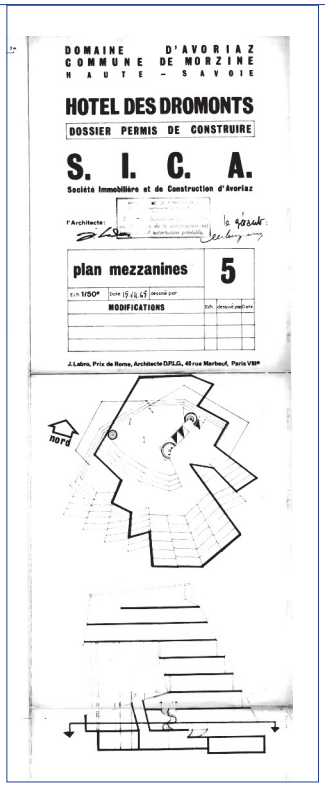
J. Labro, Prix de Rome, Architecte DPLG, 40 rue Morbeuf, Paris VIIIe

nord

10- Plan rez-de-chaussée bas ©Jacques Labro -15 juillet 1965

extrait du dossier de demande de permis de construire - Archives Commune de Morzine-Avoriaz




DOMAINE D'AVORIAZ
COMMUNE DE MORZINE
HAUTE - SAVOIE

HOTEL DES DROMONTS

DOSSIER PERMIS DE CONSTRUIRE

S. I. C. A.

Société Immobilière et de Construction d'Avoriaz

l'Architecte:

plan mezzanines 5

MODIFICATIONS

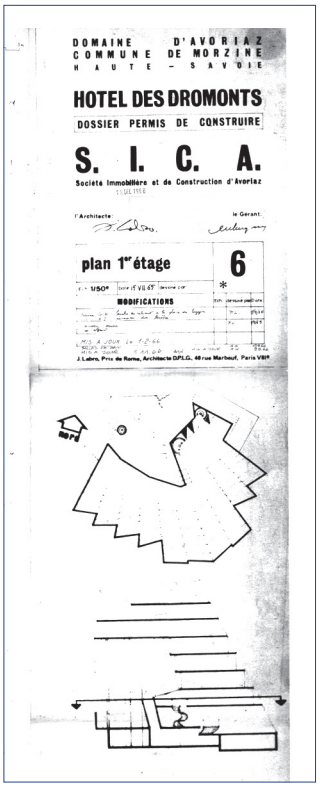
J. Labro, Prix de Rome, Architecte DPLG, 49 rue Marbeuf, Paris VIIIe

nord

11- Plan niveau mezzanine ©Jacques Labro - 15 juillet 1965

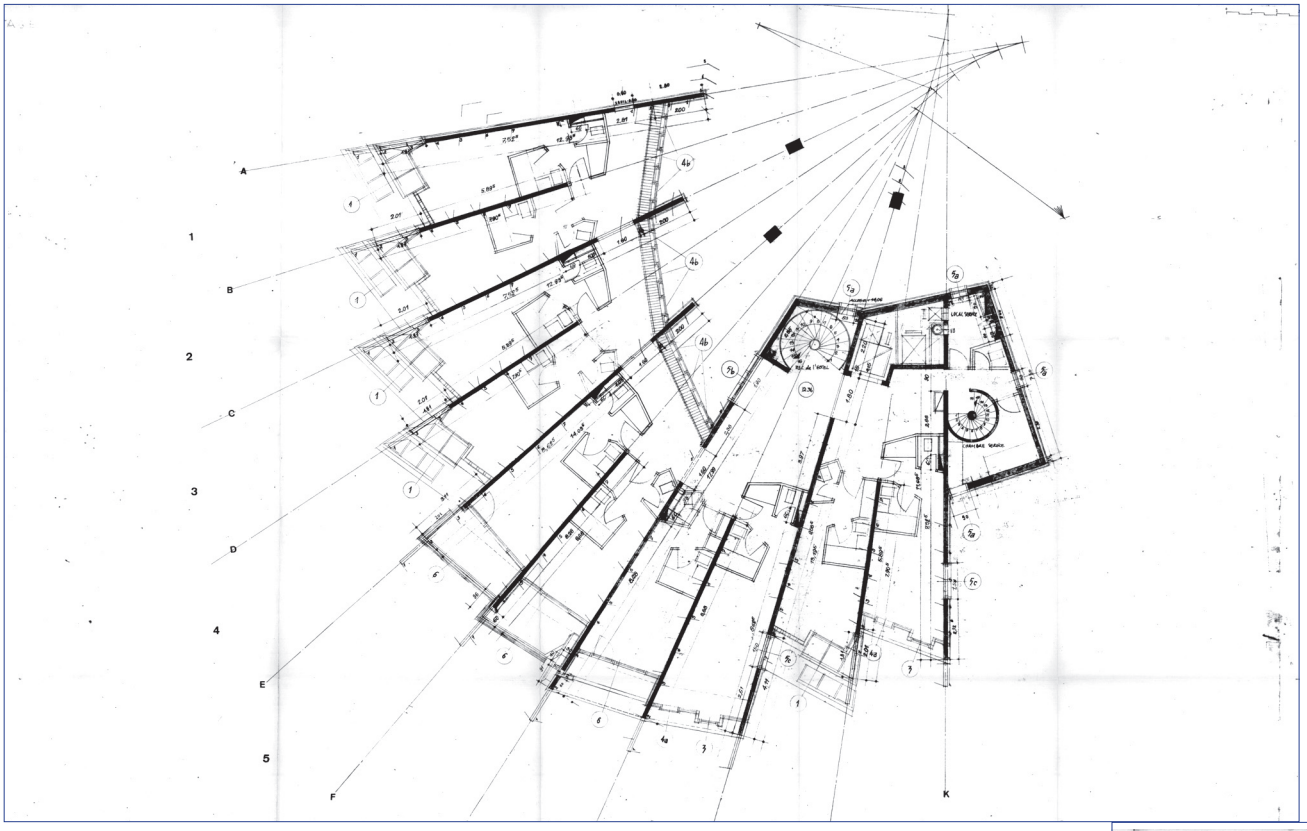
extrait du dossier de demande de permis de construire - Archives Commune de Morzine-Avoriaz

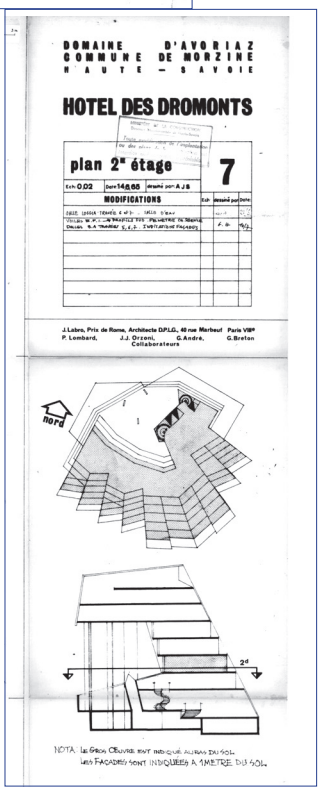




12- Plan 1er étage ©Jacques Labro 15 juillet 1965 -mis à jour le 1er février 1966

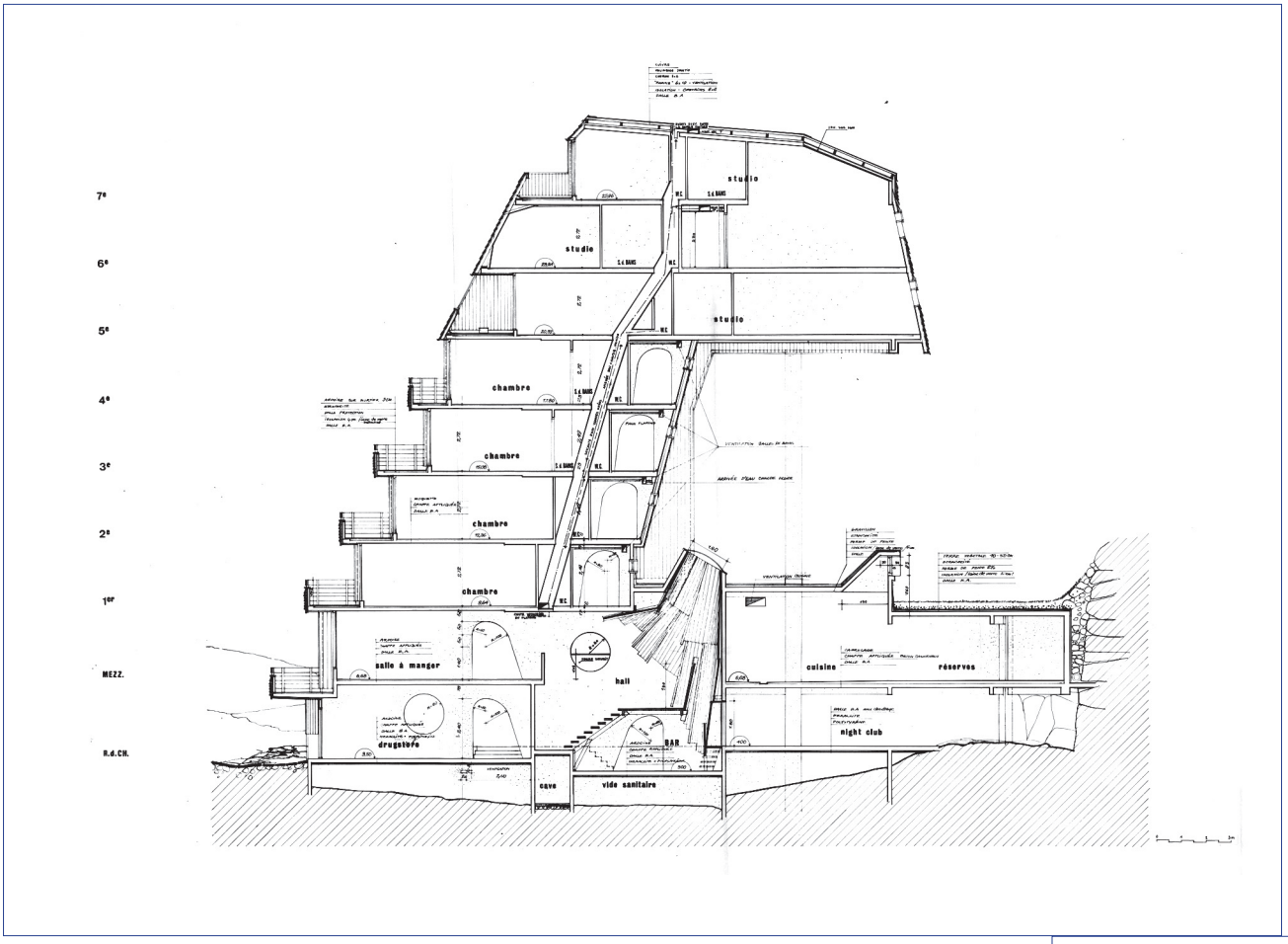
extrait du dossier de demande de permis de construire - Archives Commune de Morzine-Avoriaz

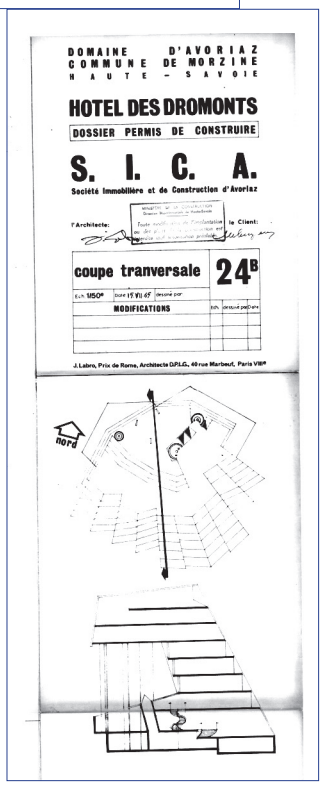




13- Plan 2eme étage ©Jacques Labro 14 juin 1965

extrait du dossier de demande de permis de construire - Archives Commune de Morzine-Avoriaz




DOMAINE D'AVORIAZ
COMMUNE DE MORZINE
HAUTE - SAVOIE

HOTEL DES DROMONTS

DOSSIER PERMIS DE CONSTRUIRE

S. I. C. A.

Société Immobilière et de Construction d'Avoriaz

l'Architecte: le Client:

coupe tranversale 24B

Ech. 1/50e Date 15 VII 65 dessiné par

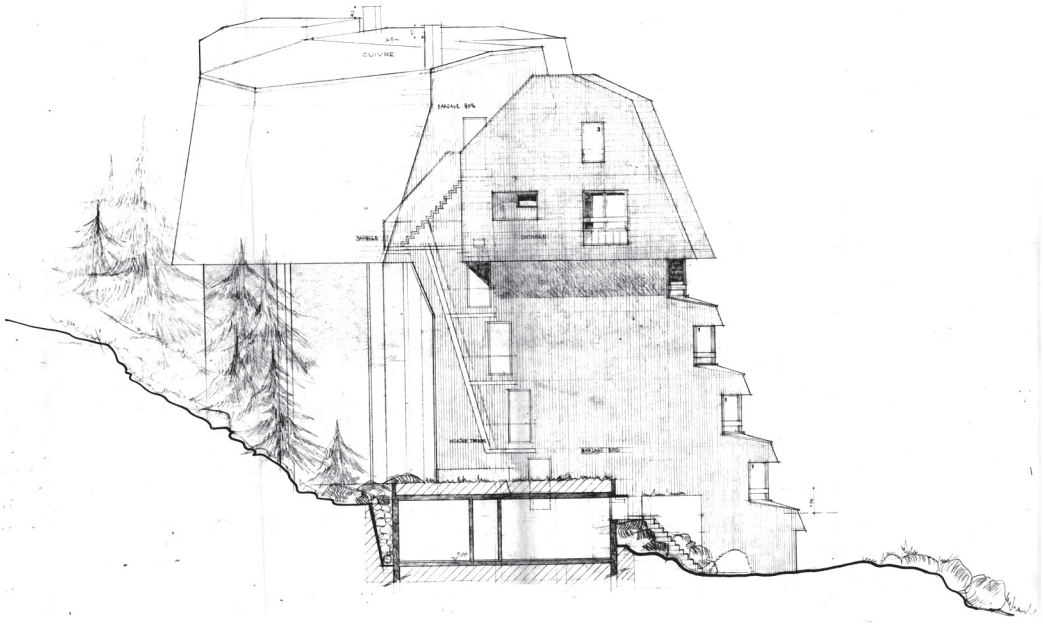
MODIFICATIONS

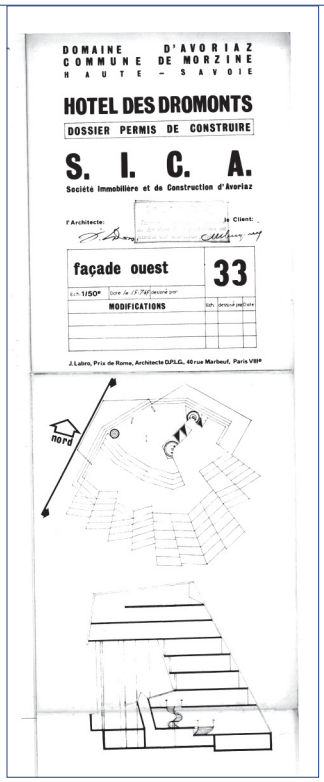
J. Labro, Prix de Rome, Architecte D.P.L.G., 40 rue Marbeuf, Paris VIIIe

nord

14- Coupe transversale ©Jacques Labro 15 juillet 1965

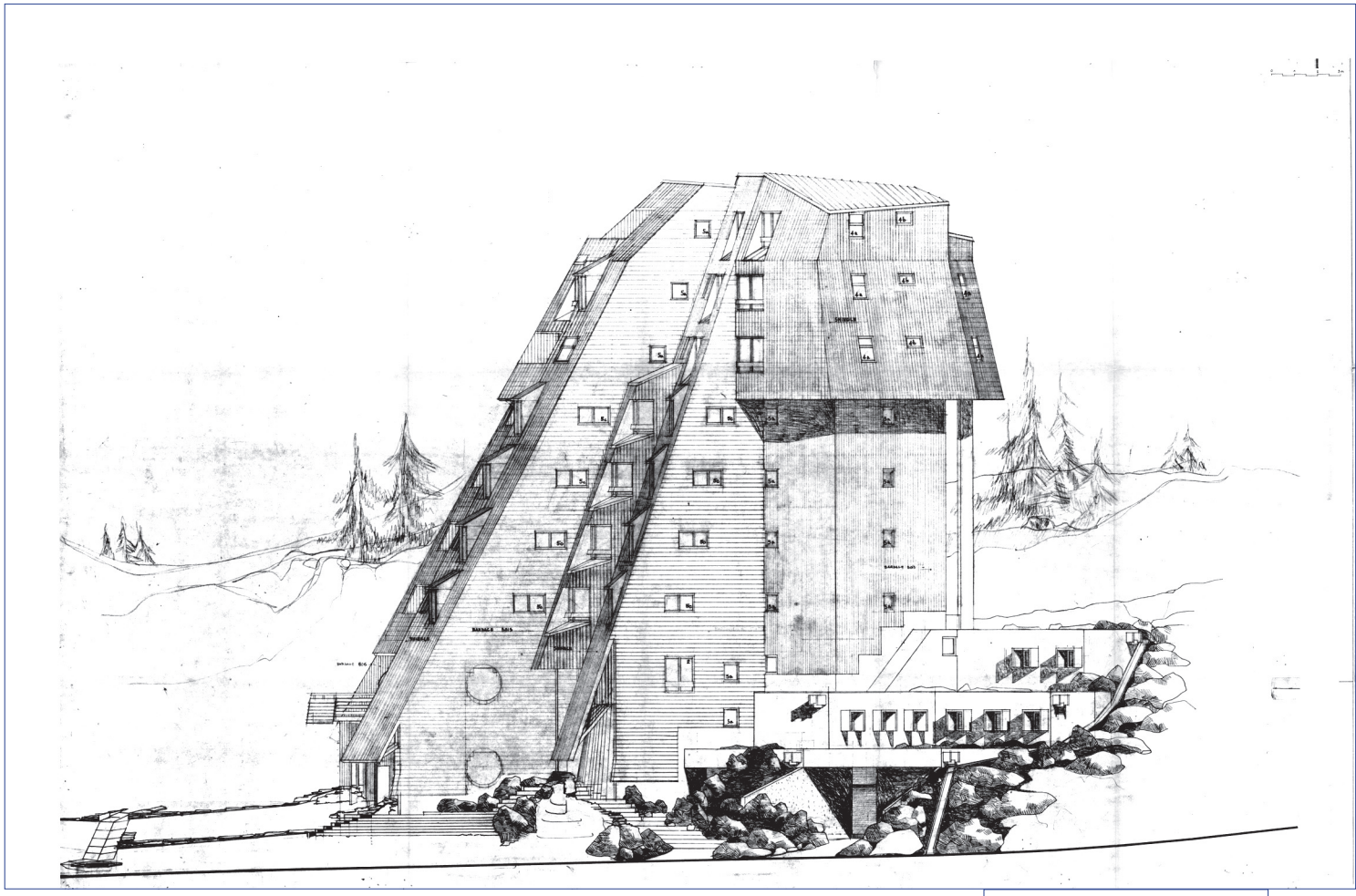
extrait du dossier de demande de permis de construire - Archives Commune de Morzine-Avoriaz

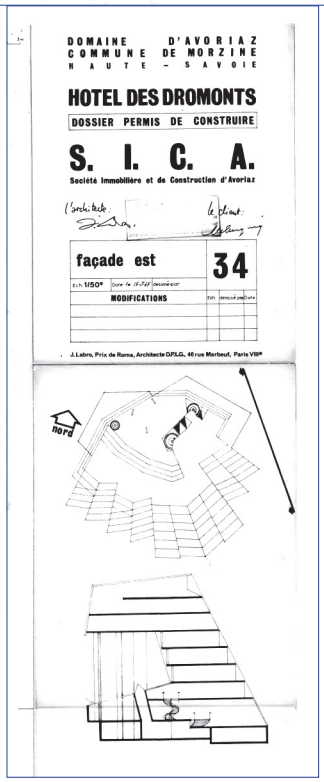




15- Façade Ouest ©Jacques Labro 5 juillet 1965

extrait du dossier de demande de permis de construire - Archives Commune de Morzine-Avoriaz

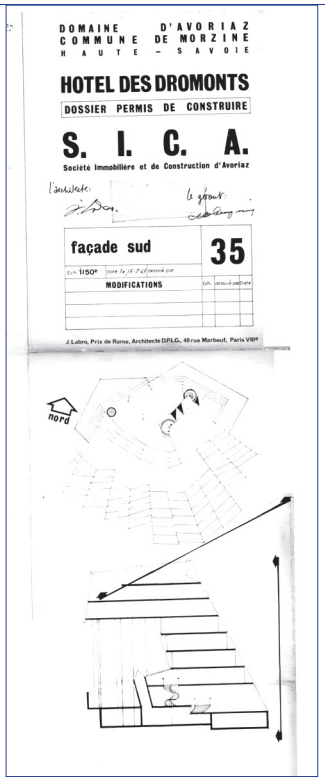




16- Façade Est ©Jacques Labro 15 juillet 1965

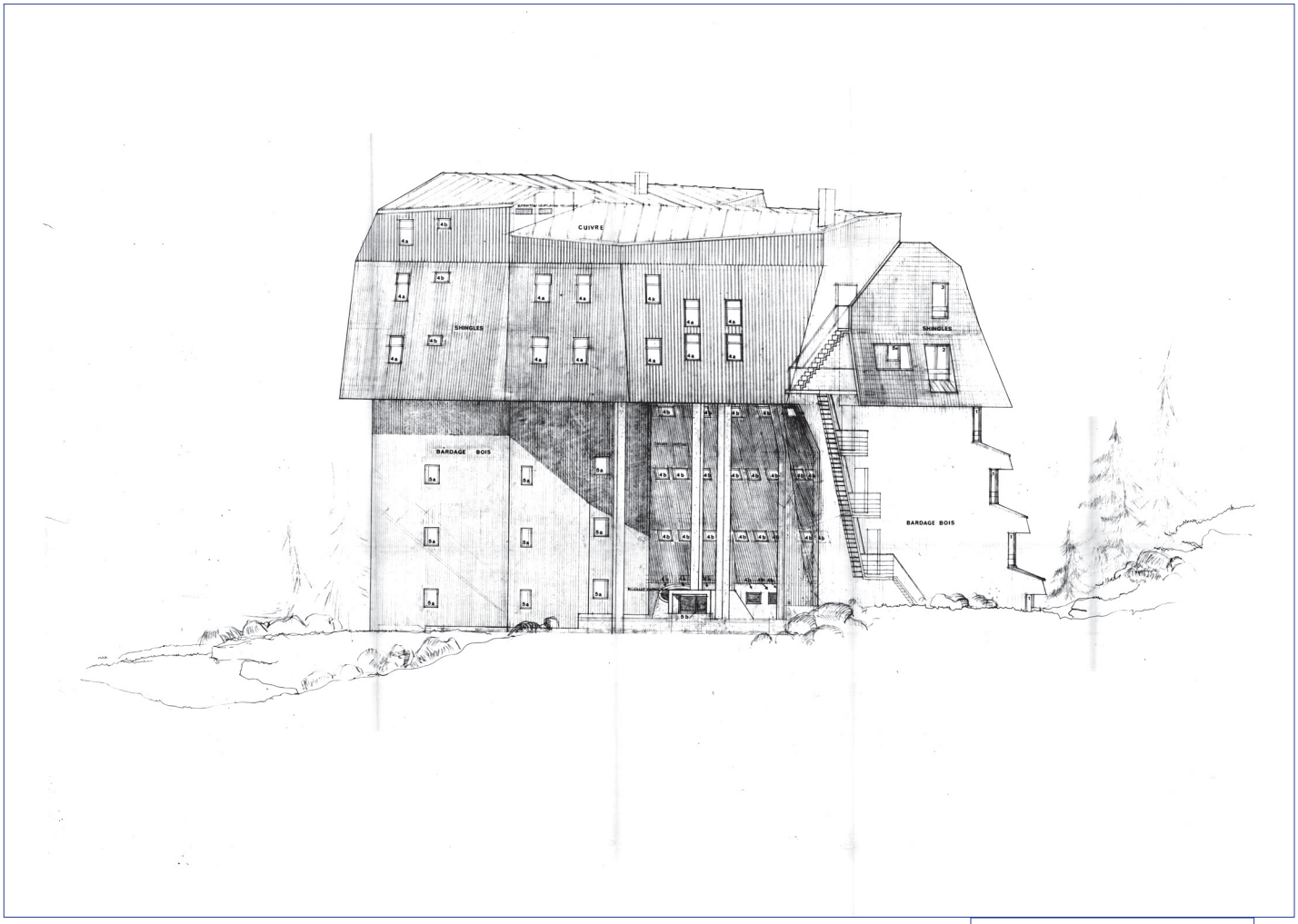
extrait du dossier de demande de permis de construire - Archives Commune de Morzine-Avoriaz





17- Façade Sud ©Jacques Labro - 15 juillet 1965

extrait du dossier de demande de permis de construire - Archives Commune de Morzine-Avoriaz




DOMAINE D'AVORIAZ
COMMUNE DE MORZINE
HAUTE - SAVOIE

HOTEL DES DROMONTS

DOSSIER PERMIS DE CONSTRUIRE

S. I. C. A.

Société Immobilière et de Construction d'Avoriaz

façade nord 36

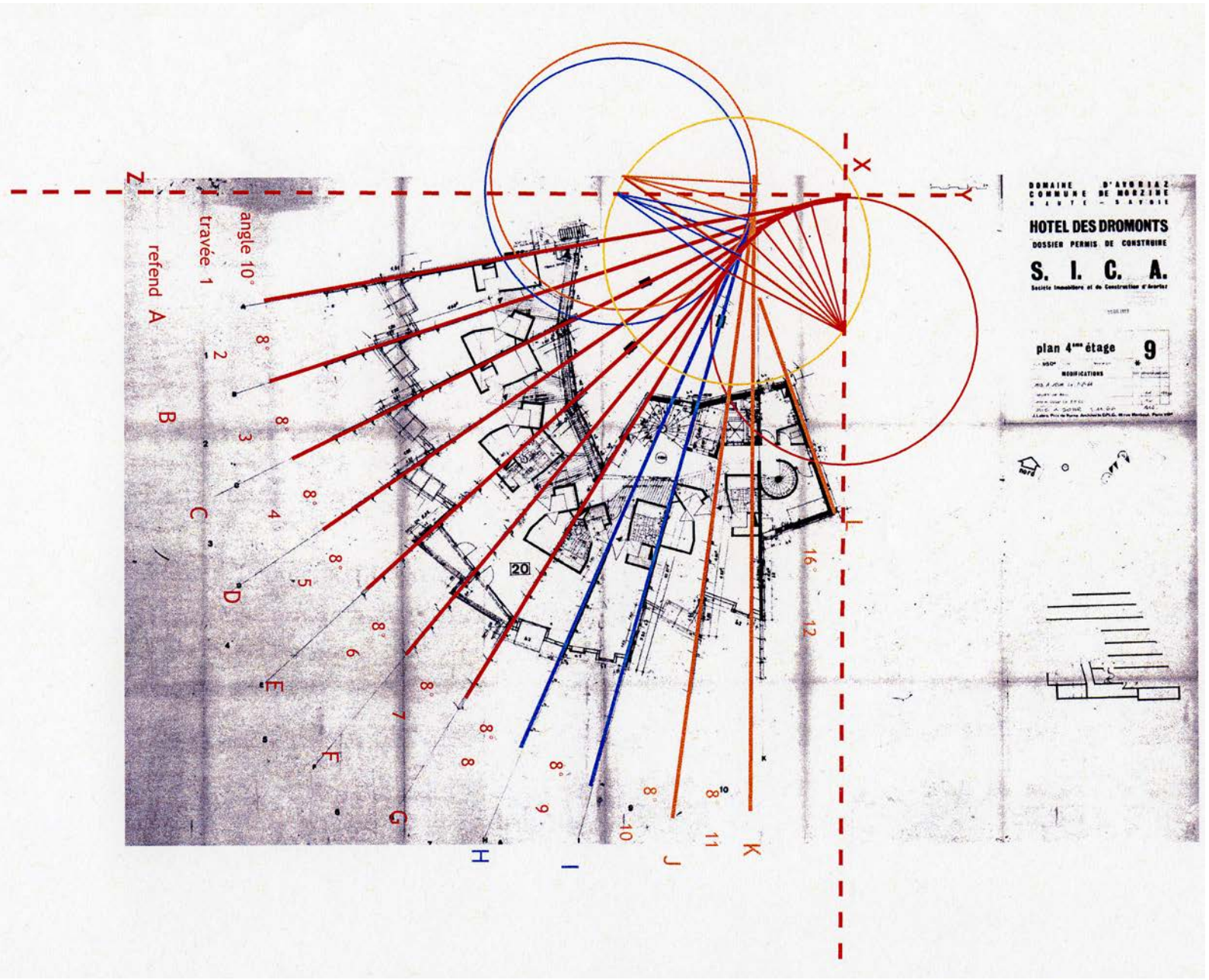
MODIFICATIONS

J. Labro, Prix de Rome, Architecte D.P.L.G., 49 rue Marbeuf, Paris VIII[e]

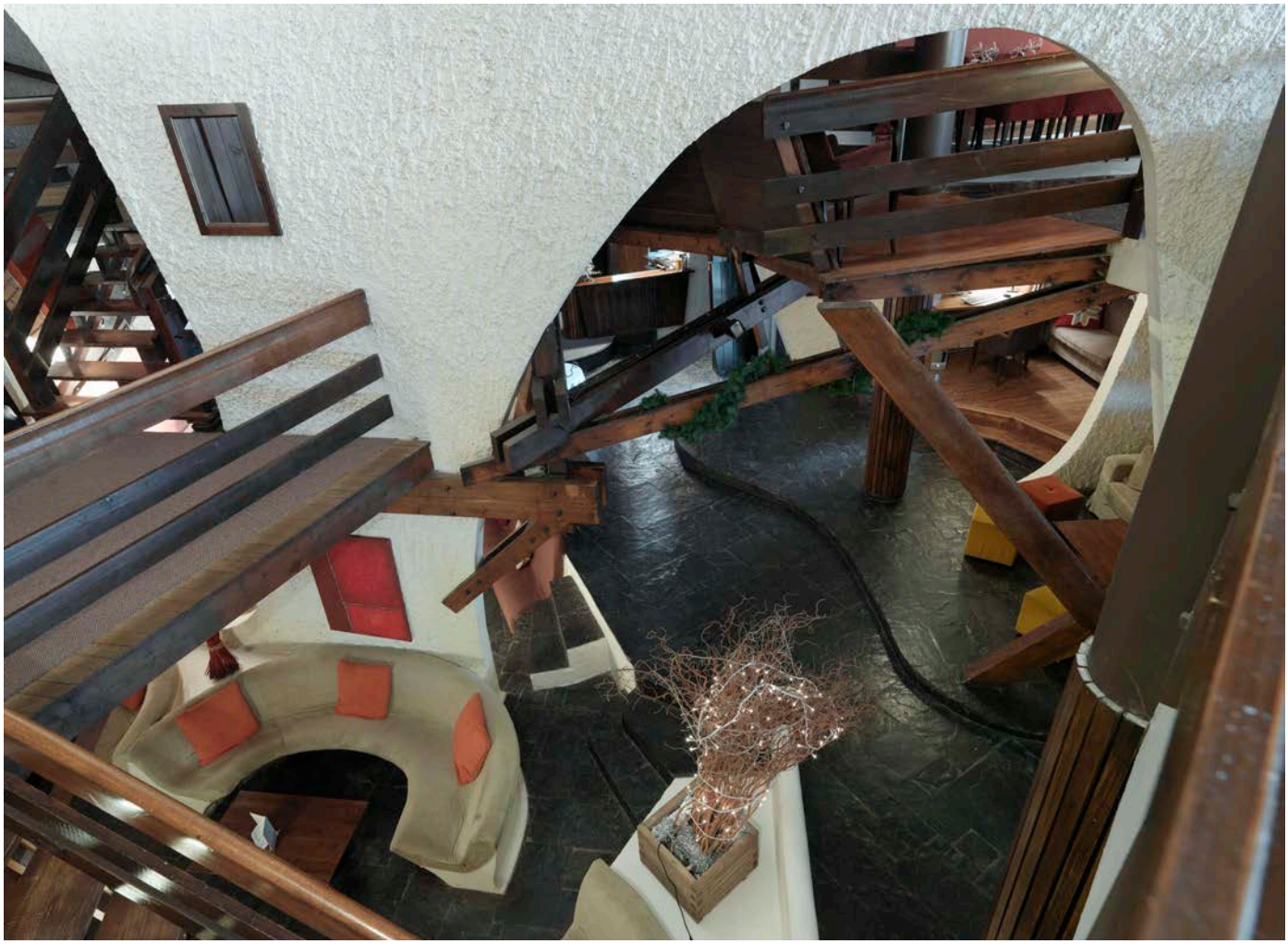
nord

18- Façade Nord ©Jacques Labro 15 juillet 1965

extrait du dossier de demande de permis de construire - Archives Commune de Morzine-Avoriaz



19- Tracé de construction des murs de refend de l'immeuble Les Dromonts reportés sur le plan du premier étage du projet
Dessin : C. Salomon-Pelen et J.-F. Lyon-Caen ©ENSAG-master architecture-paysage-montagne, 2008



20- Coin salon et coin feu de l'hôtel des Dromonts, surmonté des passerelles en bois
Vues depuis le haut (photo-ci-dessus) et depuis le bas (photo ci-dessous)
Photos Éric Dessert ©Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel, 2010



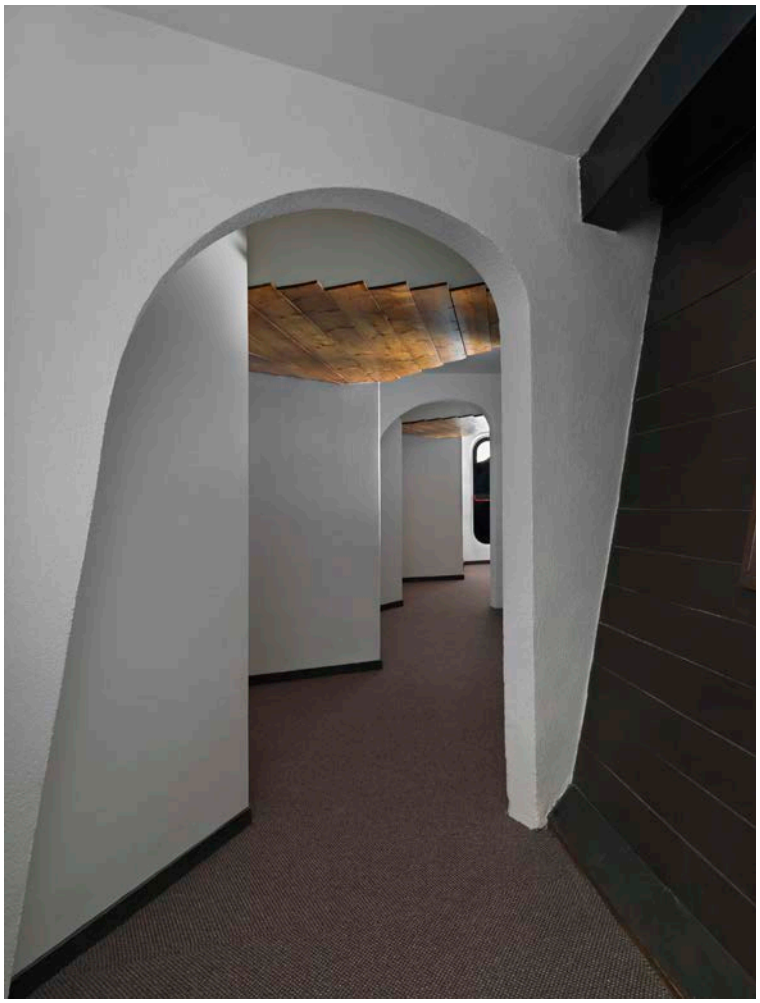




21- Le bar de l'hôtel des Dromonts
Les salles du bar décallées en niveaux (en haut)
Baie hublot entre le bar et le restaurant (à gauche)
Vue d'ensemble du bar (en bas)
Photos Éric Dessert ©Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel, 2010







22- Couloir de distribution des chambres de l'hôtel des Dromonts
Photos Éric Dessert ©Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel, 2011



23- Le porche d'entrée de l'hôtel des Dromonts
Photo Éric Dessert ©Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel, 2010